



DAKAR 2020

1er voyage de l'industrie immobilière en
Afrique de l'Ouest

DOSSIER D'INSCRIPTION

5 au 7 février 2020

48 HEURES D'IMMERSION EN TERRE D'AVENIR.

Avec ce voyage, nous vous offrons une occasion unique de découvrir en mode «business lounge » la porte d'entrée de l'Afrique de l'ouest...





DAKAR
2020

PROGRAMME DAKAR 2020

M
E
R
C
R
E
D
I

- Arrivée à l'aéroport de Dakar
- RDV d'accueil par les organisateurs à 18h00 au Terrou-Bi Hôtel, puis transfert vers un lieu symbolique de Dakar pour assister à la présentation du programme DAKAR 2020 avec la délégation du Plan Sénégal Emergent (PSE)
- Dîner convivial
- Retour à l'hôtel en navette privée

J
E
U
D
I

JOURNÉE DE L'IMMOBILIER

- 9h00 : Conférence au Terrou-Bi Hôtel avec différents intervenants
- 11h00 : Départ en bus pour découvrir la ville nouvelle de Diamniadio : visites de sites et d'opérations achevées...
- Déjeuner : échanges, contacts, relationnel
- Retour hôtel vers 17h00

NUIT DE L'IMMOBILIER *dans un lieu magique*

- RDV à 18h30 au Terrou-Bi Hôtel pour transfert en bus : une soirée propice aux rencontres et échanges dans une ambiance conviviale

V
E
N
D
R
E
D
I

- 2 Tables rondes sur le thème principal : *«Villes méditerranéennes et villes africaines : échanges de bonnes pratiques»*
- « Easy business » entre entrepreneurs sénégalais et français
- Déjeuner
- Visites en bus de chantiers de logements et de bureaux
- Cocktail dinatoire de clôture dans un lieu emblématique
- 21h00 : Transfert vers l'aéroport



INSCRIPTION

Inscription et règlement

avant le 15 janvier 2020



Inscription directe et paiement en ligne sur

www.dakar2020immo.com

rubrique "Inscription - Participant Sénégal"

Pour toutes questions écrivez-nous sur:

contact.dakar2020@gmail.com

TARIF PARTICIPANT : 194 000 FCFA

1 PASS pour la nuit de l'immobilier inclus

soit 295 €

TARIF ACCOMPAGNANT : 194 000 FCFA

PASS pour la nuit de l'immobilier uniquement

soit 295 €

Le **forfait participant** comprend la soirée du mercredi 5 février, la participation à la Journée de l'Immobilier, 1 entrée à la Nuit de l'Immobilier, les conférences, les déjeuners, les diners, les transferts en navette, les visites, l'accès aux tables rondes...

Il ne comprend pas : vos billets d'avion, votre hébergement, les suppléments boissons de tous types et toutes dépenses à caractère personnel.

Le forfait accompagnant est un pass d'accès à la Nuit de l'Immobilier pour 1 personne de votre choix.



INSCRIPTION

Inscription et règlement

avant le 15 janvier 2020

Inscription directe et paiement en ligne sur

www.dakar2020immo.com

rubrique "Inscription - Participant Sénégal"

Pour toutes questions écrivez-nous sur:

contact.dakar2020@gmail.com



Lors de mon inscription au voyage, je règle la réservation par paiement en ligne. Le nombre de places étant limité, seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement et ne sera validée qu'en fonction des quotas disponibles. Un justificatif de paiement me sera transmis. Le Club Immobilier Marseille Provence se réserve le droit de rembourser toute personne, dont l'inscription au voyage ne serait pas conforme aux statuts et/ou règlement du CIMP. Les inscriptions validées et confirmées par mail ne seront pas remboursées.

Si je suis empêché(e), je pourrai faire bénéficier ma place à une autre personne, s'il y a encore des personnes inscrites sur cette liste, ou à défaut, toute autre personne de mon choix.

"J'ai bien noté que :

- > ce voyage est organisé à titre bénévole et amical par le Club Immobilier Marseille Provence,
- > chaque personne participe au voyage à ses risques et périls,
- > et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable le Club Immobilier Marseille Provence de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage».

En application de l'article 37 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement des réservations et sont communiquées aux destinataires la traitant. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du CIMP. Vos coordonnées ne seront pas cédées.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces conditions d'inscription.

Date :

Signature :